

Aide général de cuisine

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ([carte des territoires](#)). Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire-primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employées et employés dont 8 000 enseignantes et enseignants mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés de cafétéria? Lisez le [témoignage de notre ambassadeur Alfonso](#) !

Vous possédez de l'expérience dans un emploi où vous deviez manipuler de l'argent ou des caisses enregistreuses tactiles comme :

- Serveur dans un restaurant
- Aide-cuisinier
- Commis dans un dépanneur
- Caissière

Vos compétences pourraient être mises à profit dans nos cafétérias scolaires!

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des aides-général de cuisine, afin de pourvoir des remplacements quotidiens et des affectations temporaires jusqu'au 9 juin 2024 dans plusieurs de ses établissements scolaires notamment dans ceux situés sur les territoires Ouest (Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Sud-Ouest) et Sud (Plateau Mont-Royal, Ville-Marie).

Être aide général de cuisine au CSSDM, c'est :

- Être au cœur de la communauté montréalaise
- Contribuer au succès scolaire des élèves en leur préparant des repas santé
- Idéal pour la conciliation travail-famille ou pour être jumeler à un deuxième emploi
- Bénéficier de salaires et d'avantages enviables
 - Un salaire horaire de **21,58\$**
 - Possibilité d'obtenir une garantie de 20h semaine (sous certaines conditions)
 - Fonds de pension public très intéressant
 - Assurances collectives*

- Travail saisonnier (fin août à début juin)
- Rabais pour les employés (activités physiques, transport, téléphonie, lunetterie, informatique, lecture, etc.)

*Des conditions reliées à la convention collective s'appliquent

Plus particulièrement, cette personne est responsable de :

- Agir à titre de caissière ou de caissier dans une cafétéria
- Peler et couper les légumes
- Réchauffer les mets préparés
- Préparer des portions d'aliments et de plats pour le service au comptoir
- Faire la manutention de chariots et le transport des aliments de l'entrepôt à la cuisine
- Laver les chaudrons lourds et alimenter les machines à laver la vaisselle
- Nettoyer les lieux de travail, les chambres froides

Qualifications*

- Détenir un secondaire 3 complété
- Maîtriser le calcul mental (remise de la monnaie à la suite d'une transaction enregistrée sur une caisse enregistreuse)
- Réussir le test pratique à la caisse

*Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) : <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>

*Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.

Atouts

- Expérience pertinente avec une caisse enregistreuse tactile ainsi qu'en cuisine.
- Expérience dans le domaine de l'alimentation.

Conditions de travail et rémunération :

Taux horaire de **21,58\$**

Nous offrons des affectations de deux (2) à quatre (4) heures de travail par jour totalisant 10h ou 20h par semaine, du lundi au vendredi. Selon l'école, vous pourriez travailler plus d'heures avant ou après l'horaire de travail.

Une **garantie de 20h*** par semaine est possible si vous respectez les conditions suivantes :

- Être disponible 5 jours par semaine (lundi au vendredi)
- Être disponible dans au moins deux (2) de nos cinq (5) territoires
- Être disponible entre 8h et 14h

*des conditions s'appliquent.

Pour postuler, cliquer [ici](#) !

Autres informations :

- Processus de sélection : entrevue de sélection et test pratique à la caisse enregistreuse.
- Entrée en poste : dès que possible

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).